

Bulletin Municipal n°17

Commune de Banassac-Canilhac

DANS CE NUMÉRO :

VŒUX DU 2 MAIRE

LA POSTE A 3 BANASSAC-CANILHAC

AGENCE A
POSTALE
COMMUNALE

AVIS
D'ENQUETE
PUBLIQUE

COMMISSION 6 ACTION SOCIALE.

ETAT CIVIL 6

PETITES 7
VILLES DE
DEMAIN

GENERALISA- 7
TION DU
PAIEMENT DE
PROXIMITE

INFORMA - 8 TIONS DIVERSES



« L'optimisme est la foi qui mène à la réalisation. Rien ne peut se faire sans l'espoir et la confiance. » Helene KELLER



Chers Banassacoises et Banassacois

Chers Canilhacoises et Canilhacois

Mes chers amis,

L'Année 2021 succède à 2020, une Année particulièrement éprouvante du fait de son contexte sanitaire, une Année que nous ne regretterons pas.

La soirée de Noël fut moins féerique que de coutume et le réveillon de la Saint Sylvestre en petit comité, trop masqué à mon goût.

Il est certain que 2020 restera dans nos mémoires et dans les livres d'histoire qui retraceront cette période perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives et familiales.

Néanmoins l'annonce de l'arrivée d'un vaccin nous redonne l'espoir de voir, pour bientôt, le bout du tunnel.

Nous n'avons pas de recul sur ce virus et sur les vaccins proposés, mais ces derniers ont été validés par la Haute Autorité Sanitaire ; cette épidémie exige des réponses rapides. La vaccination est le moyen de se protéger soi-même, mais aussi de protéger les autres. À titre personnel, lorsque mon tour sera venu, je n'hésiterai pas à me faire vacciner.

En raison des conditions actuelles les projets communaux avancent plus doucement. En effet bien que le conseil municipal et les commissions communales poursuivent leur travail, les réunions en visioconférence avec nos partenaires ne nous permettent pas de respecter les échéances prévues. Les avancements des projets vous seront communiqués dans le bulletin municipal du printemps.

Jamais les vœux de santé, de joie de bonheur et de prospérité, n'auront trouvé autant de sens dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'illumine et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui nous manquent tant!

Avec la volonté, le plaisir et l'impatience de retrouver ces instants partagés,

je vous souhaite une très bonne et joyeuse année 2021

David RODRIGUES

PAGE 3

LA POSTE A BANASSAC-CANILHAC

L'Agence Postale Communale de Banassac-Canilhac est ouverte depuis le 07 décembre 2020 dans les locaux de la Mairie.

UN PEU D'HISTOIRE

L'origine de la Poste sur notre commune remonte à l'année 1841 lorsque l'administration

Photo 1

Photo 2



annonce la création d'un relais sur le parcours du

service en malle-poste

de Moulins à Montpellier. Ce relais, dont le propriétaire est titulaire d'un brevet qui lui assure l'exclusivité, est installé sur la route royale N° 9 à La Mothe. (Photo 1) Avec l'arrivée du chemin de fer en

1855 le relais, « ne répondant plus à un besoin », est condamné et il est définitivement fermé en 1873. Réclamée depuis 1895 par le député puis par le conseil municipal qui justifie sa demande par les plaintes des 44 commerçants patentables de Banassac, une recette auxiliaire rurale est créée en 1899 dans un coin du

magasin de l'épicerie de M. Eugène Astruc.

(Photo 2)

Elle restera sur la place de l'église jusqu'en

1906, date à laquelle le sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes autorisera sa transformation en établissement de facteurreceveur dont la circonscription s'étendra aux communes de Canilhac, Montjézieu, Saint-Saturnin et La Tieule. Ce bureau, situé à l'angle des rues du coulas et du Mazet, (Photo 3) avait alors un personnel

important, un Facteur-

Receveur, un Facteur local et 3 Facteurs ruraux. Le télégraphe y fut installé en 1911. Le bureau devint une recette-distribution en 1943 puis une recette de plein exercice dix ans plus tard. Suite à une réorganisation des services, la recette de 4ème classe fut supprimée et remplacée par un guichet annexe de La Canourgue



installé le 1er septembre 1966 dans les locaux de la commune, au-dessus de l'actuelle salle polyvalente.

Le 1er janvier 1985 une nouvelle recettedistribution (puis recetterurale) fut créée dans, malice de l'histoire, la maison Astruc où la première recette auxiliaire se trouvait un siècle auparavant.

La fréquentation devenant de jour en jour trop importante pour des

désemplissait pas. Suite à une nouvelle réorganisation, le poste de

en plus restreints.
Pour des raisons





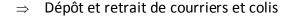
Affranchissement Dépôt Enveloppes Emballages locaux exigus, le bureau de poste déménagea au centre commercial de l'avenue du Lot en août 1993. Tous les services postaux, financiers et bancaires y étaient alors assurés et la recette ne

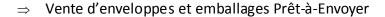
Directeur d'établissement fut supprimé en avril 2006 et, depuis lors, une employée rattachée à La Canourgue assurait il y a quelques jours encore, un service dont les horaires d'ouverture étaient de plus économiques et afin de redynamiser les services et la fréquentation du centre du village, le conseil municipal, dans sa séance du 25 juin 2020 a approuvé la création d'une Agence

LES SERVICES DE L'AGENCE POTALE COMMUNALE

Versement
Retrait
Espèce | Chèques

⇒ Affranchissement





- ⇒ Retrait et versement d'espèce sur CCP et compte épargne
- ⇒ Dépôt de chèque sur CCP ou compte épargne



En complément des services de l'Agence postale communale, un ilot numérique est à disposition en libre-service. Il est composé d'un ordinateur avec accès à internet, d'une imprimante multifonction et de prises USB. Vous pouvez effectuer vos démarches administratives, créer des fichiers, réaliser des travaux et imprimer vos documents.

AVIS D' ENQÊTE PUBLIQUE



RELATIVE AU TRANSFERT DES
EQUIPEMENTS COMMUNS DU
LOTISSEMENT « LE PRE MARIE »
ET AU DECLASSEMENT DE LA VC
78 ET PARTIES DE CHEMINS
RURAUX AU FERREOL POUR
ALIENATION.

La commune de Banassac-Canilhac ouvre par arrêté municipal du 21 décembre 2020 une enquête publique commune relative au classement dans le domaine public communal de la voie privée, des réseaux et des espaces verts du lotissement « Le Pré Marie », et au déclassement de la VC 78 et parties de chemins ruraux du Ferréol pour aliénation.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi qu'un registre seront déposés à la Mairie pendant 15 jours du lundi 1^{er} février 2021 au lundi 15 février 2021 inclus aux heures d'ouvertures de la Mairie du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures (vendredi : 17 heures).

Monsieur Michel BARRIERE, commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Banassac-Canilhac les :

Lundi 1^{er} février 2021 de 8 heures à 11 heures

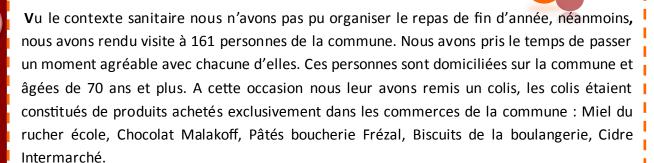
Lundi 15 février 2021 de 15 heures à 18 heures.

Les observations du public, formulées par écrit,

peuvent être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur en Mairie de Banassac-Canilhac pendant la durée de l'enquête, c'est-à-dire du 1^{er} février 2021 au 15 février 2021. Les observations peuvent être également être inscrites par les intéressés dans le registre d'enquête prévu à cet effet.

PAGE

COMMISSION ACTION SOCIALE



Initiative citoyenne

Nous remercions les personnes qui ont pris l'initiative de décorer l'abri bus du ségala , les enfants qui prennent le bus tous les matins et les habitants du Ségala ont apprécié cette belle idée.



ETAT CIVIL - BILAN 2020

DECES

- † Maria NEGRE née ARDUCA, décédée lundi 03 février 2020
- † Laurent VIZIER, décédé vendredi 10 avril 2020
- Louise IMBERT née ALMERAS , décédée lundi 20 avril 2020
- † Marien POUGET, décédé dimanche 17 mai 2020
- Cennet BUYUKARIKAYA, décédée vendredi 10 juillet 2020
- † Albert CROS, décédé dimanche 04 octobre 2020
- Louis BOURGADE, décédé mercredi 14 octobre 2020
- Gérard Louis ALLA , décédé mardi 27 octobre 2020

MARIAGES

♥ Samedi 08 février 2020

Patrick SACLEUX et Allison SCHAFFER

♥ Samedi 11 juillet 2020

Sébastien RODRIGUES et Sabrina RAJA

♥ Samedi 08 août 2020

Kévin ROLLAND et Camille COROMINAS

♥ Samedi 2 2 a oût 2020

Jean François PONS et Bérangère MARTIN

NAISSANCES

* Jeudi 26 mars 2020

Romane, Marie, Louise SEGUIN

* Vendredi 26 juin 2020

Gabin, Patrice NOBERT VIE

* Jeudi 03 septembre 2020

Alexia, Solange, Mireille PATRAQUE

* Vendredi 20 novembre 2020

Leenoï, Kattelya FIELBAL CHATIRON

* Lundi 30 novembre 2020

Maxence, Charles, Alban MALET

PAGE

PETITES VILLES DE DEMAIN



UN NOUYEAU
PROGRAMME D'APPUI
DU GOUVERNEMENT
POUR ACCOMPAGNER
LES TERRITOIRES RURAUX.

Créé et développé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), le programme Petites Villes de Demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a

pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. 1000 binômes commune (s)-intercommunalité seront accompagnés par le programme PVD.

Notre commune fait partie des 14 communes lozériennes retenues par la Préfète de la Lozère pour bénéficier de ce dispositif.

GÉNÉRALISATION DU PAIEMENT DE PROXIMITÉ

IMPÔTS

EAU

CRECHE

HOPITAL

AMENDES

Dans notre précédent numéro nous vous parlions de la généralisation du proximité paiement de pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche. d'hôpital...). Les buralistes partenaires affichent ce Vous logo. pouvez effectuer vos paiements en espèces iusqu'à 300 euros. carte et par bancaire.



Vous devrez vous munir d'une facture contenant un QR code ("data matrix") et contenant une mention autorisant le paiement auprès d'un buraliste ou partenaire agréé.

En l'occurrence pour notre commune vous pourrez vous adresser au BAR 2000 (B2) avenue du Lot à Banassac.

Accueil Mairie

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi

de 8h00 à 12h00

et de 14h00 à 18h00

le vendredi

de 8h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

TEL: 04 66 32 82 10

FAX: 04 66 32 89 99

Mail:

mairie.ban assaccanilhac@orange.fr

Site internet:

www. Banassac-canilhac.fr

Agence Postale

Du lundi au jeudi : de 8h 30 à 12h 00 et de 14h 00 à 17h00

Vendredi: de 8h30 à 12h00 et de 14h 00 à 16h 00

Déchèteries

Baraque de Trémolet:

Du lundi au Samedi De 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tel: 04 68 48 14 06

St Germain du Teil:

Le mercredi De 14h00 à 16h00

Le samedi De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Tel: 04 66 31 41 23

Gendarmerie: 04 66 32 80 04

Samu: 15

Pompier: 18

INFORMATIONS DIVERSES



La Trésorerie de La Canourgue a fermé le 31/12/2020. Depuis le 1er janvier 2021, notre commune est rattachée à la

Trésorerie de Marvejols

Adresse: 13 Place du Barry, 48100 Marvejols

Horaires: du lundi au vendredi de 8h 45 à 12h 00

⇒ Téléphone : 04-66-32-00-95

FACTURE D'EAU

Vous avez reçu votre avis de paiement d'eau. Les personnes désireuses d'obtenir une facture détaillée de leur consommation peuvent en faire la demande auprès de la Mairie par mail à :





Calendrier



CALENDRIER 2021

L'association Pierres et Sigillées a conçu un calendrier original qu'elle propose à la vente au prix de 12 euros, en dépôt vente à la Mairie.

COMITE D'ANIMATION DE BANASSAC

Dans le cadre du contexte COVID19, le loto traditionnellement organisé courant Janvier est annulé.





L'EXPOSITION « Vous avez dit Poterie » peut encore être visible, l'association Pierres et Sigillées vous reçoit sur rendez-vous en téléphonant au 06 88 11 26 44.

DIFFUSION DU JOURNAL

Dans un souci économique et écologique nous vous proposons de recevoir notre journal par mail. Dans ce cas veuillez nous adresser votre demande par mail à l'adresse suivante : mairiebc.communication@gmail.com





Ce Bulletin Municipal a été préparé et mis en page par la Commission Communication -Tourisme.

Directeur de publication : David RODRIGUES

Impression : Mairie de Banassac - Canilhac

